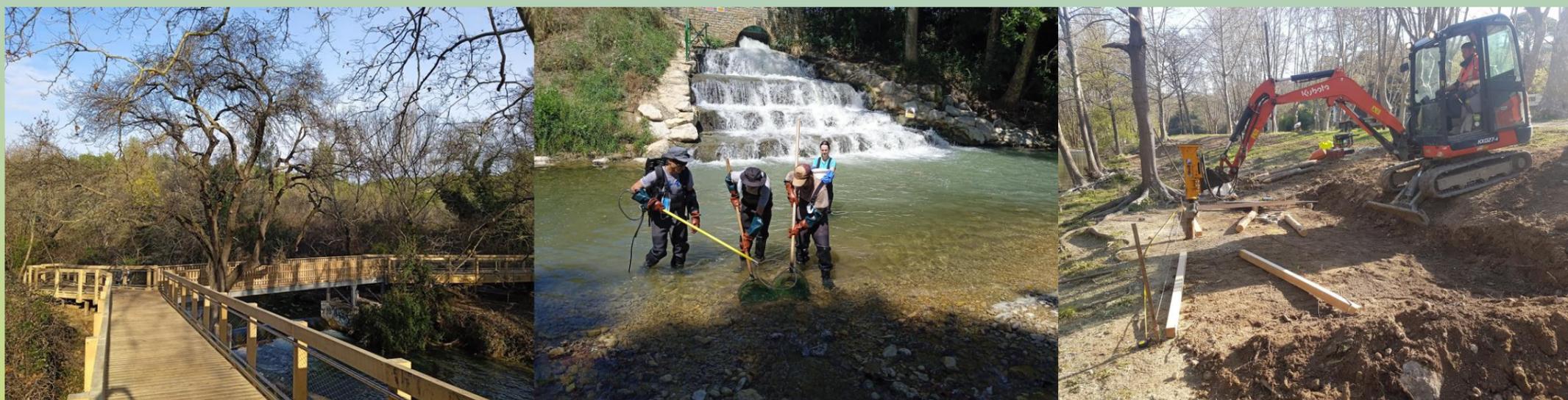




# SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

## Rapport d'activités - Animation 2022



Crédits photos : V. Sablain



**EPTB LEZ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

## SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ » .....	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE .....	3
ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE .....	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ » .....	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ » .....	6
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS .....	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION .....	6
LE PREVISIONNEL 2022.....	6
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES .....	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB.....	8
MISE A JOUR DU DOCOB .....	9
VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	9
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT .....	10
SUIVI ET ETUDES.....	11
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2022.....	12
LES CONTRATS NATURA 2000 .....	12
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES .....	16
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	17
PERSPECTIVES 2023 .....	18
L'ANIMATION .....	18
LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES.....	18
SUIVI ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES.....	18

## LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

### CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

La surface totale du site initialement de 144 ha a été portée suite à la modification du périmètre proposée lors de l'élaboration du document d'objectifs à une surface de 239 ha.

La mise à jour de la surface du Site d'Intérêt Communautaire a fait l'objet d'une publication au JO de l'Union Européenne 21/01/21, officialisant ainsi le nouveau périmètre de 239 ha.

En avril et mai 2021 a eu lieu une concertation en ligne concernant l'arrêté modifiant l'arrêté du 29 août 2016 portant désignation du site Natura 2000 « Le Lez » (zone spéciale de conservation). Suite à cette concertation, l'arrêté modificatif a été publié en 2021 par l'État français.

Administrativement cette modification n'a pas induit de changement, le site Natura 2000 « Le Lez » s'étendant toujours sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules deux communes, Montferrier-sur-Lez et Prades-le-Lez ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles à peine plus de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	12,30	5,14%
CLAPIERS	22,10	9,23%
LES MATELLES	2,79	1,17%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	64,03	26,74%
MONTPELLIER	37,50	15,66%
PRADES-LE-LEZ	67,36	28,13%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	33,39	13,94%
<b>TOTAL</b>	<b>239,47</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL

Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers	Montpellier 2	
Montferrier-sur-Lez		
Montpellier		
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive d'Occitanie. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité....

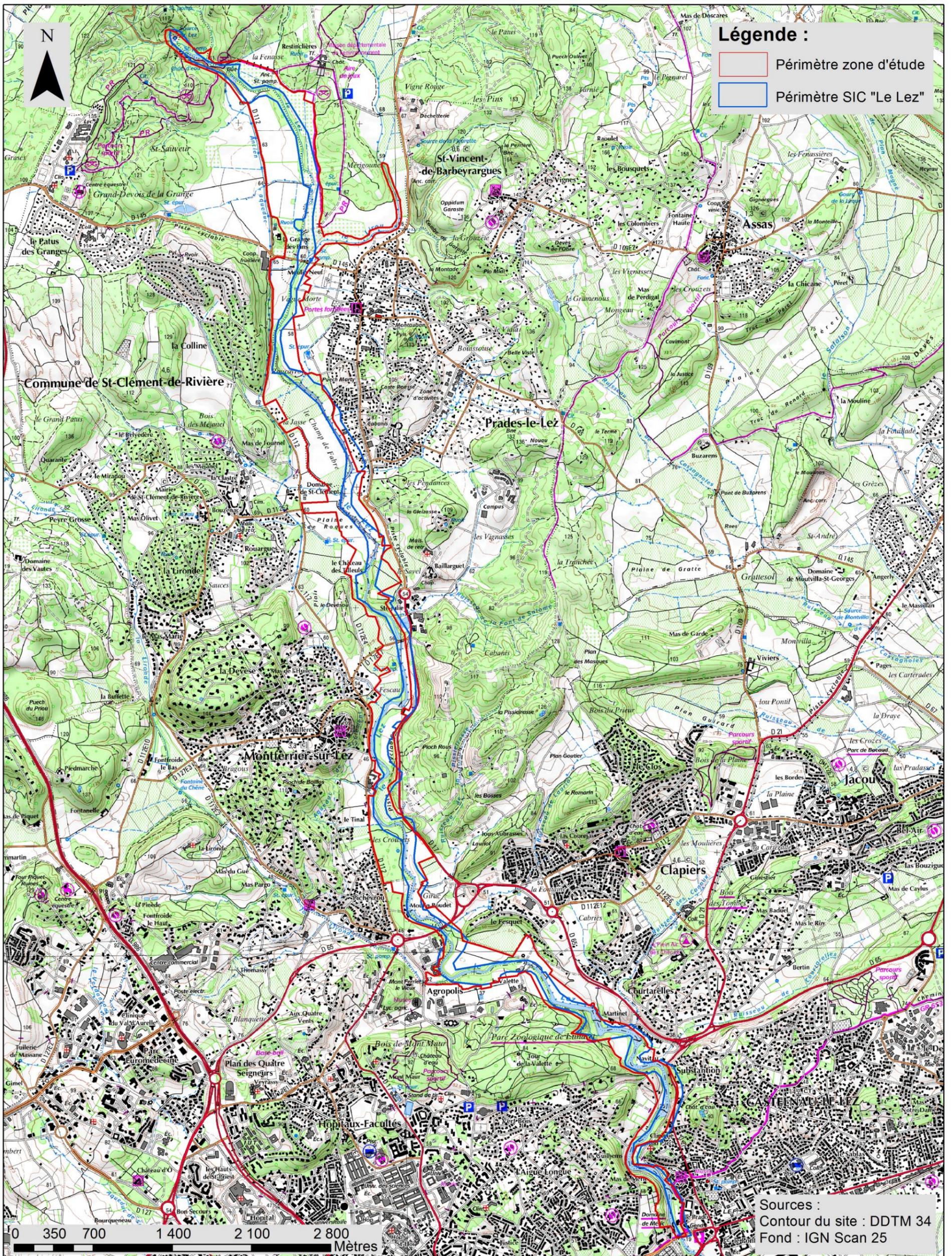
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens, du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI du Lez), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

*Voir carte en page suivante*

# Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



**Légende :**

- Périmètre zone d'étude
- Périmètre SIC "Le Lez"

Sources :  
Contour du site : DDTM 34  
Fond : IGN Scan 25

## ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

### Le contexte

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 239 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce site a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

C'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce de poisson endémique du Lez.

Sur un autre aspect faunistique, les prospections menées dans le cadre de l'animation du site et de la mise en œuvre du DOCOB ont permis de mettre à jour le formulaire standard de données. Des modifications ont été apportées aux espèces faunistiques, avec l'ajout des cinq nouvelles espèces suivantes : la Rosalie des Alpes (coléoptère), la Loutre d'Europe (mustélide), le Petit Rhinolophe (chiroptère), le Minoptère de Schreibers (chiroptère) et le Murin de Capaccini (chiroptère).

Concernant la présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) les inventaires de terrain n'ont pas permis de confirmer l'existence de ces deux espèces sur le site. Après échanges avec les experts et les services de l'Etat, il a été décidé de ne pas les mentionner dans le FSD.

A noter par ailleurs que deux espèces de poissons considérées comme absente du Lez ont été retirés du FSD du site. Il s'agit du Barbeau méridional et de la lamproie de Planer.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site, identifiés à ce jour.

#### Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1087	Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>	NSP	-	-
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	NSP	-	-
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	NSP	-	-
1310	Minoptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	NSP	-	-
1316	Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	NSP	-	-

#### Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

Suite aux modifications apportées au FSD un travail permettant de statuer sur l'état de conservation des cinq espèces nouvellement inscrites devra être mené dans les prochaines années d'animation du site Natura 2000 « Le Lez ».

## LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013.

Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.



## L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », l'Etablissement public Territorial de Bassin - EPTB Lez (ex SYBLE) a été désigné structure animatrice en avril 2015.

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » est mis à disposition de l'EPTB Lez à raison de 50% de son temps de travail.

L'EPTB Lez porte l'animation depuis le 1er mai 2015. Pour l'année 2022, les axes de travail ont été les suivants :

- ❖ Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau (GEH 03)
- ❖ Maintenir, rétablir ou créer une dynamique fluviale et des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire (GEH 04)
- ❖ Mener la campagne 2020 de suivi des populations de Chabot du Lez (SC02)
- ❖ Améliorer et compléter les connaissances sur les espèces animales d'intérêt communautaire (SC06)
- ❖ Elaborer des supports de communication sur le site Natura 2000 (panneaux, lettre natura 2000) (CS 02)

- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000 (CS01)
- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences et les opérations contractualisées (AN 01)
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site et assurer une veille environnementale (AN 01)

## MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

### LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, le budget d'animation a été établi à 45 989.02 €, selon la répartition suivante :

- régie / frais de personnel : 25 098.28 €
- coût indirect : 3764.74€
- frais de déplacements : 290 €
- prestations : 16 836 €.

L'EPTB Lez a bénéficié pour cette année d'animation d'une subvention à hauteur de 100 % de son coût global. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	17 015,93 €	37 %
FEADER	28 973,07 €	63 %
Autofinancement	0.02 €	-
<b>Total</b>	<b>45 989 ,00 €</b>	<b>100 %</b>

### LE PREVISIONNEL 2022

Le programme 2022 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- suivi et études.

Au total 801 heures d'animations (soit 114 jours) ont été programmées selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES PREVUES	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COÛT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	105	15	3290 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	126	18	3949 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	133	19	4167 €
Mise à jour du DOCOB	94	13	2945 €
Veille environnementale	203	29	6360 €
Relations avec les services de l'Etat	56	8	1754 €
Suivi et études	84	12	2633 €
<b>TOTAL</b>	<b>801</b>	<b>114</b>	<b>25 098 €</b>

## LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

### MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

#### Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un travail d'échanges a été mené avec différents acteurs comme la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier afin d'engager une réflexion sur des projets dont la mise en œuvre permettrait d'améliorer l'état de conservation d'espèces et d'habitats à enjeux identifiés dans le DOCOB (via des contrats Natura 2000 ou d'autres sources de financement) sur les secteurs de la source du Lez et du domaine de Lavalette.

*Temps prévu : 21 heures*

*Temps effectif passé : 14 heures*

*Coût prévu : 657,93 €*

*Coût effectif : 468,72 €*

#### Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics, travail préalable à la contractualisation.

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi

administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en charge l'instruction des dossiers.

En vue de garantir la bonne réalisation technique des contrats Natura 2000, la structure animatrice exerce des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des signataires de contrat. En 2022, un travail d'accompagnement a été mené auprès de la commune de Castelnau-le-Lez afin de mettre en œuvre le contrat Natura 2000 portant sur la restauration et l'aménagement d'un secteur fréquenté de berges au niveau du Parc Monplaisir.

*Temps prévu : 56 heures*

*Temps effectif passé : 47 heures*

*Coût prévu : 1754,48 €*

*Coût effectif : 1573,56 €*

#### Suivre et évaluer les opérations contractualisées

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre font l'objet d'un suivi, en vue de réaliser si besoin des interventions complémentaires d'entretien et de maintenance et d'évaluer leur efficacité. Pour chaque contrat est réalisé un suivi adapté avec des protocoles et des indicateurs spécifiques. En 2022, le travail suivant a été réalisé :

Entretien et renforcement de la végétation des fascines d'hélophytes réalisées en 2020 dans le cadre du contrat Natura 2000 par la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole en vue de restaurer les berges de la source du Lez.

Recepape et entretien des boisements de saule issus de la restauration de la ripisylve réalisée en 2016 sur la propriété du Moulin du Martinet. L'objectif de l'intervention visait à dynamiser la végétation et assurer le renforcement des systèmes racinaires des saulaies.

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 57 heures*

*Coût prévu : 438.62 €*

*Coût effectif : 1908.36 €*

#### Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000, promouvoir la charte pour développer les adhésions et suivre les chartes N2000 signées

La Charte Natura 2000 permet aux acteurs locaux de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques. La signature de la charte est un engagement volontaire. Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles ou des activités présentes dans le périmètre du site peut y adhérer. La signature d'une charte nécessite un travail d'animation préalable (échange avec le signataire, « montage » et instruction du dossier en lien avec les services de l'Etat) indispensable pour faire connaître le dispositif et motiver les signataires. Pour chaque charte Natura 2000 signée un suivi informel est effectué dans le cadre de l'animation. Il vise à échanger et à conseiller les signataires dans la prise en compte des enjeux du site dans leurs activités.

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 4 heures*

Coût prévu : 438,62 €

Coût effectif : 133,92 €

## MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

### Informé et sensibiliser les publics préalablement ciblés

La sensibilisation et l'information constituent un point important pour mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, il est consacré un temps de l'animation à la participation à des manifestations événementielles ou à des colloques.

En 2022, L'EPTB Lez a mené plusieurs sorties et animation auprès du grand public, de centre de loisirs et de scolaires pour faire découvrir le site Natura 2000 « Le Lez » :

- Animation d'une sortie sur le « Lez sauvage » dans le cadre du programme porté par la Maison Départementale de l'Environnement (Conseil départemental de l'Hérault) - Dimanche 19 septembre (17 personnes)
- Animation d'une sortie « zones humides » dans le cadre du programme porté par la Maison Départementale de l'Environnement (Conseil départemental de l'Hérault) - Samedi 9 octobre (8 personnes)
- Intervention pour la Commune de Prades-le-Lez dans le cadre de l'atlas communal de la biodiversité pour sensibiliser les Pradéens aux enjeux de biodiversité du cours d'eau et aux actions mises en œuvre dans le cadre de Natura 2000 - Mardi 10 août (7 personnes)
- Intervention pour l'école Jules Simon à Montpellier dans le cadre de l'Aire Terrestre Educative mise en place sur le Lez - Jeudi 21 avril (23 élèves)
- Présentation du site Natura 2000 au CEFE/CNRS - département Dynamique et Conservation de la Biodiversité - équipe interactions Humains Animaux - Mardi 18 octobre (15 personnes)

Plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir les enjeux du site Natura 2000 et les actions menées.

Les structures accueillies durant l'année sont les suivantes :

- Master IEGB (Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité), intervention le lundi 8 février auprès de 33 étudiants - Présentation du site Natura 2000 « Le Lez (enjeux de conservation, actions de gestion mises en œuvre) avec un focus sur le Chabot du Lez et sur le suivi mis en place.
- Animation d'une sortie de découverte du secteur de la source du Lez pour le Service Eau Risque et Nature de la DDTM34 - Mardi 23 novembre (25 personnes).

Par ailleurs, l'EPTB Lez était présent sur les événements suivants pour promouvoir le site Natura 2000 « Le Lez » :

- Agropol'eat festival, événement inédit dans le quartier Agropolis au bord du Lez pour partager, explorer et déguster ensemble autour des enjeux de l'alimentation durable, de l'environnement et de la préservation de la Biodiversité. Animation d'un stand et découverte de la biodiversité du Lez - Dimanche 03 juillet 2023

En parallèle à ces actions un temps d'animation a été consacré aux échanges avec les acteurs locaux, les professionnels et les acteurs du site Natura 2000 sur des problématiques précises ou pour les sensibiliser aux enjeux du site.

Un travail d'animation est mené au fil de l'année auprès des élus et des riverains afin de les sensibiliser aux enjeux du site et aux actions à mettre en œuvre pour maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces.

Temps prévu : 70 heures

Temps effectif passé : 57 heures

Coût prévu : 2193,1 €

Coût effectif : 1908,36 €

### Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information)

Réédition de la plaquette de présentation du site. La plaquette a été mise à jour suite au changement de logo et de coordonnées de l'EPTB et retirée à 1000 exemplaires

Temps prévu : 28 heures

Temps effectif passé : 33 heures

Coût prévu : 877,24 €

Coût effectif : 1104,84 €

### Mise à jour des pages du site Internet et des réseaux sociaux

Le site [www.syble.fr](http://www.syble.fr) a laissé place au site [www.eptb-lez.fr](http://www.eptb-lez.fr), plus fonctionnel et plus ergonomique. Un important travail de refonte et d'adaptation du contenu de la page dédiée au site Natura 2000 « Le Lez » a été réalisé. A ce jour le nouveau site est encore en construction et devrait être finalisé courant 2023.

Les pages Facebook, twitter et LinkedIn de l'EPTB Lez sont régulièrement alimentées en fonction de l'actualité du site (signature de contrat, copil, charte Natura 2000, participation à des événements).

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 3 heures

Coût prévu : 657,93 €

Coût effectif : 100,44 €

### Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs

Afin d'échanger sur les compétences et les connaissances liées à l'animation de sites Natura 2000 un travail collaboratif est mené entre animateurs, acteurs et/ou professionnels de la gestion et de la conservation allant de la formation à l'appui technique dans le cadre par exemple de suivis et d'inventaires.

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 28 heures

Coût prévu : 219,31 €

Coût effectif : 937,44 €

### SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

### Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura

2000 et la signature de chartes.

Cependant, certaines actions peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation.

En 2021, il a été monté en partenariat avec la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole un projet visant à restaurer le site de la source du Lez. Ce site profondément transformé et anthropisé depuis le 19ème siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable accueille annuellement plusieurs dizaines de milliers de personnes. La source du Lez a été dégradée par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité identifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation et conservation du patrimoine vivant.

Le financement de ce projet dans le cadre du plan de relance n'ayant pu aboutir, il a été mené en 2022 un travail de prospection afin de rechercher les financements nécessaires à sa réalisation. Ce travail d'animation sera poursuivi en 2023.

*Temps prévu : 35 heures*

*Temps effectif passé : 48 heures*

*Coût prévu : 1096,55 €*

*Coût effectif : 1607,04 €*

### Animer des groupes de travail

Il était prévu de relancer l'animation de groupes de travail notamment sur le secteur de Lavalette durant l'animation 2022, afin de concilier fréquentation et conservation des enjeux de biodiversité. Il a été décidé de différer les réflexions afin qu'elles puissent venir nourrir le projet de grand parc pour la protection et de valorisation du site annoncé par la ville de Montpellier. Les enjeux du site Natura 2000 seront intégrés lors de la phase de concertation qui sera menée en 2023 autour de ce projet.

*Temps prévu : 28 heures*

*Temps effectif passé : 0 heures*

*Coût prévu : 877,24 €*

*Coût effectif : 0 €*

### Établir un rapport d'activités et présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Le comité de pilotage annuel s'est tenu le 15 décembre 2022 à Castelnau-le-Lez sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Armand. Cette réunion qui a réuni 29 personnes a permis de dresser le bilan de l'animation 2022 et de présenter les perspectives d'animation pour l'année 2023.

Ce travail est complété par un bilan annuel, réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la rédaction d'un rapport d'activités qui fait état des opérations menées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

*Temps prévu : 35 heures*

*Temps effectif passé : 36 heures*

*Coût prévu : 1096,55 €*

*Coût effectif : 1205,28 €*

### Établir la programmation financière et rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

L'animation nécessite d'établir un prévisionnel financier pour l'année n+1 intégrant les actions de gestion de suivi et d'amélioration de la connaissance du site. Par ailleurs, pour financer certaines actions inscrites au DOCOB, il peut être effectué un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation..).

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 7 heures*

*Coût prévu : 438,62 €*

*Coût effectif : 234,36 €*

### MISE A JOUR DU DOCOB

### Valoriser les données existantes et mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

Les données cartographiques constituent des ressources indispensables pour la gestion et l'animation. En fonction des projets, des actions et de l'amélioration des connaissances du site, un travail de mise à jour est effectué sur les données géoréférencées du site. En 2022, ont été intégrées au SIG des données acquises lors des suivis (évaluation de l'état de conservation des ripisylves, données de suivi du chabot du Lez, recherche des indices de présence de la Loutre d'Europe, données faune et flore...) et lors de prospection sur le terrain (suivi des contrats Natura 2000, suivi des projets impactant le site, veille environnementale).

*Temps prévu : 40 heures*

*Temps effectif passé : 17 heures*

*Coût prévu : 1253,2 €*

*Coût effectif : 569,16€*

### Contribuer à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) et de la fiche de synthèse du site Natura 2000

Cette action n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique en 2022

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 0 heures*

*Coût prévu : 438,62 €*

*Coût effectif : 0 €*

### VEILLE ENVIRONNEMENTALE

### Informer et conseiller les acteurs (collectivités, agriculteurs, usagers) pour une bonne prise en compte du DOCOB et des enjeux du site

Qu'ils soient simple usager ou propriétaire fonciers les acteurs du site ont de par leurs activités des impacts sur les habitats et les espèces du site. Afin de bien intégrer les enjeux du site, un travail d'échanges, de conseil et d'information est mené auprès des collectivités, des propriétaires et des riverains dans le cadre de l'animation du site.

*Temps prévu : 42 heures*

*Temps effectif passé : 27 heures*

*Coût prévu : 1315,86 €*

*Coût effectif : 903,96 €*

### ➤ Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)

Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site pour informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2022, un temps important de ce suivi a été consacré à l'encadrement des travaux d'entretien des ripisylves (désembaclement, coupe de la végétation perturbant le bon écoulement et pouvant générer des désordres en cas de crue). Un travail d'accompagnement a été mené auprès de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup afin de bien intégrer les enjeux du site Natura 2000 et d'adapter les travaux en conséquences.

*Temps prévu : 56 heures*

*Temps effectif passé : 30 heures*

*Coût prévu : 1757,48 €*

*Coût effectif : 1004,4 €*

### ➤ Informer les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « Le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendus par l'EPTB au titre de la loi sur l'eau.

En 2022, les projets suivants ont fait l'objet d'échanges ou de suivis avec les porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences et de la mise en œuvre de mesures compensatoires :

- Travaux d'élargissement du pont de la distillerie et création d'une piste mixte - RD17e11 - Montferrier-sur-Lez - Maître d'ouvrage : 3M
- Travaux d'aménagement du gué du Lez sur les communes de Prades-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière - Maitrise d'ouvrage : Conseil départemental de l'Hérault

- Travaux de confortement et de restauration du Pont des Soupirs- Prades-le-Lez - Maître d'ouvrage : 3M
- Travaux d'aménagement de la RD112, secteur source du Lez - Saint-Clément-de-Rivière - Maitrise d'ouvrage : Conseil départemental de l'Hérault
- Entretien des sentiers Réseau Vert et Promenade et randonnée - PDIPR - Maitrise d'ouvrage : Conseil départemental de l'Hérault

*Temps prévu : 35 heures*

*Temps effectif passé : 65 heures*

*Coût prévu : 1096,55 €*

*Coût effectif : 2176,2 €*

### ➤ Police de l'environnement : plans de contrôle, réglementation des espaces naturels

L'animateur Natura 2000 est régulièrement interpellé par les acteurs et les riverains du site concernant des incivilités qui touchent le périmètre du site : feu, dépôts de déchets, décharges sauvages, circulation de véhicules à moteur, pollutions. Un travail pédagogique auprès des riverains et de remontée d'information vers les services exerçant un pouvoir de police (DDTM 34, OFB, Gendarmerie nationale, Police municipale) est effectué dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Le Lez ».

*Temps prévu : 14 heures*

*Temps effectif passé : 2 heures*

*Coût prévu : 438,62 €*

*Coût effectif : 66,96€*

### ➤ Assurer une veille environnementale sur le terrain et informer les services de l'Etat sur les problématiques du site (déchets, circulation VAM, destruction d'espèces protégées...)

Compte tenu du contexte périurbain du site et de l'augmentation de la fréquentation de certains secteurs, il peut être observé des incivilités sur le site ou des comportements inadaptés. Un temps important de l'animation est consacré à la surveillance du site et à la sensibilisation des usagers.

*Temps prévu : 56 heures*

*Temps effectif passé : 49 heures*

*Coût prévu : 1754,48 €*

*Coût effectif : 1640,52€*

#### RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

### ➤ Suivi administratif Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats) et fonctionnement de l'EPTB Lez

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Cette rubrique intègre également le temps passé lié au fonctionnement de l'EPTB Lez (réunion de service, conseil syndical, formation, entretien et gestion des équipements)

**Temps prévu : 42 heures**

**Temps effectif passé : 128 heures**

**Coût prévu : 1315,86 €**

**Coût effectif : 4285,44 €**

### ➤ Echanges avec les acteurs Natura 2000

Participation à des réunions organisées par les services de l'Etat, à des comités de pilotage Natura 2000 ou à des journées d'appui technique :

- réunion régionale des opérateurs / animateurs Natura 2000 les 01 et 02 décembre à Burlats (Tarn)

**Temps prévu : 14 heures**

**Temps effectif passé : 14 heures**

**Coût prévu : 438,62 €**

**Coût effectif : 468,72 €**

## SUIVI ET ETUDES

### ➤ Suivi Chabot du Lez



Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour mieux évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du Lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.

Le protocole standardisé prévoit de réaliser tous les deux ans un suivi afin d'obtenir des données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

Les suivis précédemment réalisés en 2016, 2018 et 2020 dans le cadre de l'animation Natura 2000 viennent compléter les travaux menés en 2001, 2007 et 2013.

Il a été effectué en 2022 un suivi qui a fait l'objet d'une restitution en comité de pilotage le 15 décembre.

**Temps prévu : 49 heures**

**Temps effectif passé : 43 heures**

**Coût prévu : 1537,17 €**

**Coût effectif : 1439,64 €**

### ➤ Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats du site et autres suivis (faunistiques, habitats, floristiques, espèces invasives)

Dans le cadre de l'animation du site un travail de collecte de données bibliographiques ou terrain est mené afin d'améliorer les connaissances et de vérifier la présence/absence d'espèces à enjeux comme la Loutre d'Europe.

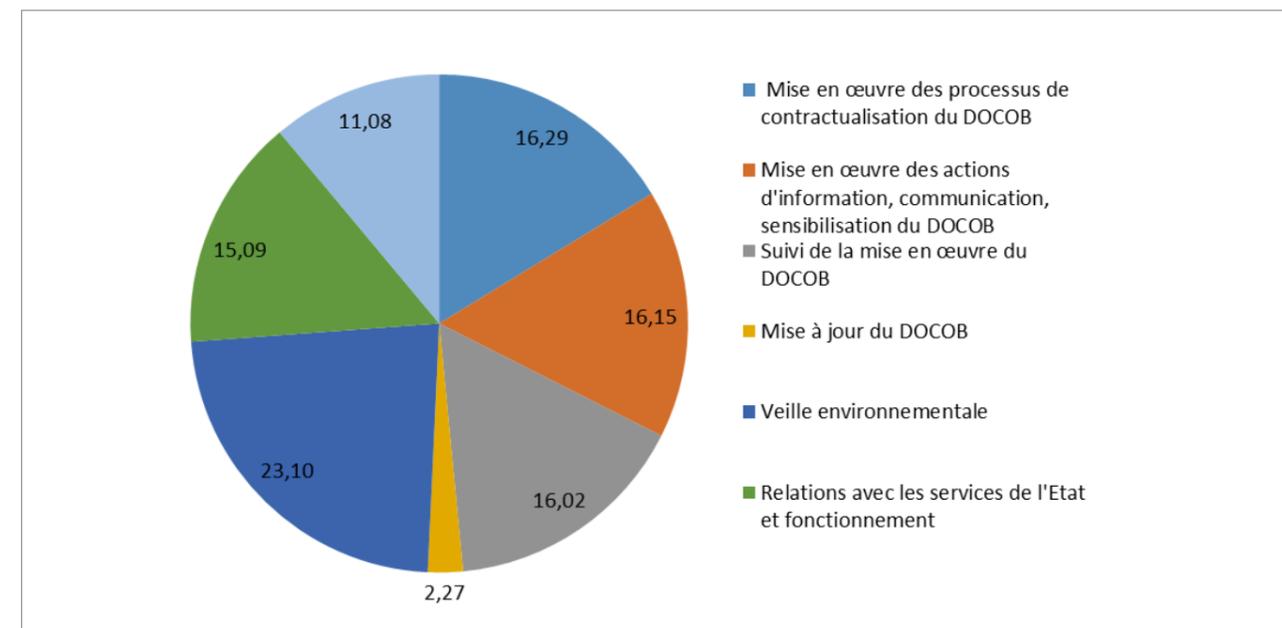
En 2022, l'EPTB Lez s'est investi dans le projet « otterconnect » porté par le CEFE/CNRS visant à étudier la répartition de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le Lez en vue de quantifier la connectivité écologique du Lez. Cette étude comporte un volet sociologique, en considérant également l'espèce comme vecteur d'études des perceptions et représentations de la biodiversité des usagers du Lez. Ce projet présenté lors du comité de pilotage se prolongera durant l'année 2023.

**Temps prévu : 14 heures**

**Temps effectif passé : 40 heures**

**Coût prévu : 438,62 €**

**Coût effectif : 1339,2 €**



REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES REALISEES	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	122	17,43	4084,56 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	121	17,29	4051,08 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	120	17,14	4017,6 €
Mise à jour du DOCOB	17	2,43	569,16 €
Veille environnementale	173	24,71	5 792,04 €
relations avec les services de l'Etat et fonctionnement	113	16,14	3783,24 €
Suivi, études amélioration des connaissances	83	11,86	2778,84 €
<b>TOTAL hors prestations</b>	<b>749</b>	<b>107</b>	<b>25076,52 €</b>
Etudes et prestations	-	-	€
Frais de fonctionnement et de déplacement	-	-	€
<b>TOTAL</b>	<b>749</b>	<b>107</b>	<b>25076,52 €</b>

#### TEMPS CONSACRE À L'ANIMATION 2022 ET COUT EFFECTIF

## LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2022

### LES CONTRATS NATURA 2000

#### Restoration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau - Parc Monplaisir – Castelnau-le-Lez

Le secteur concerné par le projet est situé sur la commune de Castelnau-le-Lez au niveau du Parc Monplaisir, où se mêlent un espace vert aménagé (avec des équipements de type aire de pique-nique et aire de jeux) et un espace naturel constitué du fleuve Lez et d'habitats de berges connexes. Situé en zone périurbaine, ce parc centenaire est un lieu de détente fréquenté par les habitants de Castelnau-le-Lez. Baignades, pêche, jeux nautiques et même joutes (deuxième partie du XIXème siècle) ont longtemps été les activités pratiquées aux bords du parc.

La juxtaposition entre des espaces à dominante anthropique et des habitats naturels présentant des enjeux de biodiversité importants font du Parc Monplaisir un espace singulier, fréquenté par le public tout au long de l'année.

La fréquentation du parc induit un piétinement et une érosion des berges qui provoquent la dégradation des formations végétales constituées d'hélophytes, d'arbustes et de d'arbres typiques des ripisylves méditerranéennes.

Le contrat Natura 2000 visait à restaurer les formations végétales de la berge en rive gauche au niveau du Parc Monplaisir. L'objectif était de restaurer la fonctionnalité écologique de la berge et d'améliorer la conservation des habitats et des espèces à enjeux que l'on trouve sur ce site. Le contrat avait également pour objectif de canaliser le public en réalisant des aménagements limitant la circulation le long de la berge et en définissant des points d'accès au cours d'eau pour maintenir les activités de pêche ou de détente en bords de rivière.

La zone restaurée est située au niveau d'un radier dominé par l'habitat d'intérêt communautaire 3260 dénommé « herbier des eaux courantes » (voir annexe 2). Il forme d'importants linéaires sur le Lez particulièrement dans les parties courantes. Son état de conservation a été évalué comme bon. Il présente un enjeu modéré sur le site. Néanmoins sa fonctionnalité écologique est indéniable pour nombre d'espèce de poissons (anguille, barbeau fluviatile...) et d'invertébrés dont les odonates.



La restauration de la frange rivulaire de cet habitat constitue un gain écologique net pour cette zone.

Bien que sa fonctionnalité soit altérée cette zone constitue un territoire de chasse et de reproduction pour nombre d'espèces de libellules dont la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), espèces protégées nationales et inscrites à l'annexe II de la Directive habitat-faune-flore.

La restauration de berges et la mise en place d'une végétation hélophytique (scirpes, jonc, carex, iris...) permet la reconstitution d'un habitat favorable à cette espèce d'intérêt communautaire très présente dans ce secteur.

Ces actions ont été complétées par la mise en défens des habitats restaurés et par l'implantation d'une signalétique incitant le public à respecter les aménagements.

Elles ont concerné un linéaire de 130 mètres et sont détaillées ci-dessous :

#### Mise en œuvre technique

#### Mise en place de banquettes d'hélophytes (Linéaire de 11 m)

Cette action visait à renforcer la berge sur une zone complexe à traiter du fait de la présence d'un platane en berge qui a été conservé. Les travaux ont consisté à revégétaliser par la plantation d'hélophytes sur une partie de berge reprofilée.

La réalisation de banquettes s'est déroulée en trois temps :

- le rechargement et la stabilisation de la berge à partir de terre prélevée sur le site.
- La fixation des terres d'apport par la mise en place d'une protection en partie supérieure de talus avec un géotextile en fibre coco biodégradable fixé à l'aide d'échalas en acacia.
- l'ensemencement et la plantation afin de garantir à terme la stabilisation de berge.

Le mélange grainier suivant a été mis en œuvre :

Lolium perenne 30 %  
Festuca arundinacea 30 %  
Festuca rubra 15 %  
Poa trivialis 10 %  
Dactylis glomerata 5 %  
Sanguisorba minor 5 %  
Medicago lupulina 2 %  
Trifolium pratense 2 %  
Plantago lanceolata 1 %



**Terrassement banquette d'hélophytes**

Les hélophytes suivants ont été plantés :

Iris pseudacorus 20 %  
Lythrum salicaria 10 %  
Carex pendula 20%  
Carex riparia 20%  
Lysimachia vulgaris 10 %  
Juncus inflexus 10%  
Alisma plantago-aquatica 10%

**Mise en place d'un dispositif anti-érosif en pied de berges de type fascine d'hélophytes. (Linéaire de 30 m)**

Afin de protéger le pied de berge, il a été mis en place une fascine d'hélophytes réalisée via la confection de boudins de géotextiles biodégradables remplis de matériaux terreux et végétalisés avec des plantes hélophytes (semi-aquatiques), le tout est fixé par une ou deux rangées de pieux.

Cette technique est adaptée aux cours d'eau à faible pente et à faible transport solide. Elle est particulièrement adaptée aux cours d'eau pour lesquels les pieds de berges subissent des submersions plus ou moins fréquentes. De plus, le développement rapide de la végétation semi-humide confère un aspect fini à l'ouvrage dès la première année et garantit une protection des berges efficace.

La fascine d'hélophytes mise en œuvre est composée des espèces suivantes :

Iris pseudacorus 10 %  
Lythrum salicaria 10 %  
Veronica beccabunga 8%  
Mentha aquatica 8%  
Scirpoides holoschoenus 5%  
Carex pendula 10%  
Carex riparia 8%  
Lysimachia vulgaris 5 %  
Cyperus longus 10%  
Juncus inflexus 10%  
Alisma plantago-aquatica 8%



**Battage des pieux de la fascine**



**Fascine d'hélophytes finalisées**

**Aménagement d'une dépression humide de type noue en sortie de réseau pluvial en vue de limiter l'érosion et d'améliorer sa fonctionnalité écologique. (Linéaire de 25 m)**

Cette action visait à retravailler la sortie du pluvial qui se déverse dans le Lez par la création d'une dépression humide de type noue afin de créer une zone tampon avec le Lez.

L'action s'est déroulée en quatre temps :

- mise en retrait du réseau pluvial par suppression de la canalisation béton sur de 4 mètres,
- reprofilage du terrain à la pelle mécanique avec création d'un fossé large évasé accompagné de pentes douces (moins de 20% de pente),
- mise en place d'un géotextile coco afin de tenir le terrain en cas de débit important du réseau pluvial,
- plantation d'hélophytes dans le fond de la dépression et ensemencement des pentes.

Les espèces d'hélophytes suivantes ont été mises en place sur les parties les plus humides :

Iris pseudacorus 10 %  
Lythrum salicaria 10 %  
Veronica beccabunga 8%  
Mentha aquatica 8%  
Scirpoides holoschoenus 5%  
Carex pendula 10%  
Carex riparia 8%  
Lysimachia vulgaris 5 %  
Cyperus longus 10%  
Juncus inflexus 10%  
Alisma plantago-aquatica 8%



**Dépose du réseau pluvial**

Le mélange grainier suivant a été mis en œuvre :

Lolium perenne 30 %  
Festuca arundinacea 30 %  
Festuca rubra 15 %  
Poa trivialis 10 %  
Dactylis glomerata 5 %  
Sanguisorba minor 5 %  
Medicago lupulina 2 %  
Trifolium pratense 2 %  
Plantago lanceolata 1 %



**Mise en situation de la noue après terrassement**

### Retalutage et ensemencement des berges (Linéaire de 12 m)

La partie amont de la zone travaux est constituée de berges présentant une pente importante. Pour garantir leur tenue une action de remodelage du talus a été réalisée en vue de coucher les pentes.

Les travaux de reprofilage ont permis d'adoucir suffisamment les pentes pour assurer leur stabilité. De ce fait la protection de la pente par un géotextile en fibre coco biodégradable n'a pas été nécessaire. La stabilisation de berge a été réalisée par la mise en œuvre d'un ensemencement adapté.

Le mélange grainier suivant a été mis en œuvre :

Lolium perenne 30 %  
Festuca arundinacea 30 %  
Festuca rubra 15 %  
Poa trivialis 10 %  
Dactylis glomerata 5 %  
Sanguisorba minor 5 %  
Medicago lupulina 2 %  
Trifolium pratense 2 %  
Plantago lanceolata 1 %



Mise en situation de la zone retalutée après aménagement

### Renforcement de la végétation rivulaire par des actions de plantation de plantes herbacées de type héliophytes (jonc, scirpes, carex, iris...) et arbustives (boutures de saules). (Linéaire de 85 m)

Dans les places les plus proches de l'eau et/ou les plus submersibles, des plantations d'héliophytes ont été réalisées. Elles visent à renforcer et diversifier la végétation dans les secteurs dégradés et à diversifier les strates végétales en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique du site et d'améliorer sa qualité paysagère. A terme cette végétation permettra d'assurer un meilleur maintien des berges actuellement soumises à l'érosion du fait de la fréquentation.

Les espèces d'héliophytes ont été mises en place :

Iris pseudacorus 10 %  
Lythrum salicaria 10 %  
Veronica beccabunga 8 %  
Mentha aquatica 8 %  
Scirpoides holoschoenus 5 %  
Carex pendula 10 %  
Carex riparia 8 %  
Lysimachia vulgaris 5 %  
Cyperus longus 10 %  
Lotus rectus 8 %  
Juncus inflexus 10 %  
Alisma plantago-aquatica 8 %



Plantation des héliophytes

Ces plantations seront complétées à l'automne 2022 par la mise en place par placettes dans les secteurs favorables de bouture de saules arbustifs selon la composition suivante : Saule pourpre (*Salix purpurea*), le Saule à 3 étamines (*Salix triandra*), Saule cendré (*Salix cinerea*) Saules des vanniers (*Salix viminalis*).

Les boutures seront mises en œuvre en massif et de manière disséminée à une densité de 5 pièces par mètre linéaire. Les saules seront récupérés sur le bassin versant du Lez ce qui nous permettra d'utiliser des taxons locaux, des essences indigènes mais également adaptés aux conditions locales. Les zones de

prélèvement seront définies par l'EPTB Lez qui a en charge l'animation du site Natura 2000.

### Griffage et ensemencement des secteurs dégradés par la fréquentation (Linéaire de 65 m)

Les secteurs érodés et dégradés ont fait l'objet d'une restauration avec pour objectif de reconstituer une végétation herbacée.

Cette action s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- travail du sol par griffage afin de décompacter la couche superficielle
- mise en place d'un lit de semences selon la composition suivante :

Lolium perenne 30 %  
Festuca arundinacea 30 %  
Festuca rubra 15 %  
Poa trivialis 10 %  
Dactylis glomerata 5 %  
Sanguisorba minor 5 %  
Medicago lupulina 2 %  
Trifolium pratense 2 %  
Plantago lanceolata 1 %



Zone ensemencée après griffage

- Compactage du sol pour favoriser la tenue du lit de semences et assurer la reprise de la végétation

### Réalisation de plateformes visant à canaliser les accès au cours d'eau (Linéaire de 16 m)

Sur le linéaire concerné par l'aménagement (soit 130m), trois plateformes d'accès aux berges ont été aménagées afin de gérer la fréquentation sans toutefois l'interdire.

D'une largeur de 2.5 mètres et d'une longueur de 5 mètres ces plateformes ont été réalisées en bois de châtaignier. L'accès à l'eau est empêché par la mise en place de dispositifs antichute transparent aux écoulements.



Mise en situation d'une plateforme après aménagement



### Mise en défens visant à assurer la protection de l'aménagement (Linéaire de 130 m)

Cette action a consisté à mettre en place une barrière dissuasive en implantant une clôture constituée de poteaux bois rond reliés entre eux par deux lignes de cordage en chanvre.

Ce système a été préféré à la mise en place de ganivelles car il est plus simple d'entretien et transparent aux écoulements en période de crue.



## Information et sensibilisation du grand public

Cet aménagement se situant dans une zone fréquentée, il a été accompagné d'une mesure de communication visant à baliser la zone et à préciser au public l'interdiction d'accès aux berges restaurées. Pour ce faire, 8 panneaux de format A3 ont été implantés sur des cordages matérialisant la mise en défens de l'accès aux berges. **Clôture rustique de mise en défens**

Ce dispositif d'information a été complété par un panneau grand format (120\*80) présentant le site Natura 2000 « Le Lez », le parc Monplaisir et le principe des aménagements mis en œuvre.



Panneaux d'information et de sensibilisation des usagers

## Période de réalisation des travaux

Les travaux de génie végétal et d'aménagement des plateformes ont été réalisés sur deux semaines entre le 29 mars et le 8 avril 2022.

La signalétique a été implantée sur site le 7 juin 2022. Des travaux de reprise ont été réalisés sur une plateforme ce même jour.

## Prestataires

- pour le volet « travaux de restauration et d'aménagement de berges », l'entreprise GECO basée à Laudin L'Ardoise (30).
- pour le volet « information et sensibilisation du grand public », l'entreprise Pic Bois / Azur signalétique basée à Carpentras (84)

## Montant des travaux

Le cout global des travaux a été de 27 333 € HT soit 32 799.6 € TTC repartis comme suis :  
Prestation « restauration et aménagement de berges » de l'entreprise GECO, d'un montant de 24 999,00 € HT soit 29 998,80 € TTC  
Prestation « information et de sensibilisation du grand public » de l'entreprise PIC bois/Azur signalétique d'un montant de 2 334.00 € HT soit 2 800.80€ TTC

## Bilan et suivi du site

Afin d'établir un premier bilan de ce contrat trois mois après sa réalisation il a été constaté que :

- L'aménagement est très bien respecté par le public ce qui a permis à la dynamique végétale de se mettre en place.
- Les actions de génie végétal ont permis de reconstituer une végétation rivulaire dynamique. Le taux de reprise est très satisfaisant et les hélophytes se sont globalement bien développés. Un travail complémentaire de bouturage a été mené sur ces zones durant l'automne 2022.

Le suivi mis en place pour ce contrat est de deux sortes :

- action de surveillance, de maintenance et d'entretien des équipements.
- action de suivi de la végétation rivulaire et des espèces d'odonates cibles.

Il sera réalisé par la Ville de Castelnau-le-Lez (maitre d'ouvrage du contrat) et par l'EPTB Lez, structure animatrice du site Natura 2000.

Les photos suivantes illustrent la zone d'intervention avant et après travaux.



## Suivi des contrats Natura 2000

- Contrat Natura 2000 portant sur la restauration de la ripisylve et de la végétation des berges du Martinet.

Les travaux mis en œuvre dans le cadre d'un contrat en 2016, font l'objet d'un suivi et d'un entretien.

Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2022 : Lutte contre l'Ailante, espèce exotique envahissante, par arrachage

Recepape d'une partie des saulaies développées par des techniques de génie végétal (fascine de saule, couche de branche à rejets) afin de dynamiser les systèmes racinaires et assurer leur ancrage dans les berges.



Vue sur la berge 7 ans après la restauration

- Contrat Natura 2000 portant sur la mise en défens d'un habitat d'espèce favorable à l'Agrion de Mercure dans le secteur de la source du Lez

Pour ce contrat réalisé en 2018, il est effectué annuellement un suivi photographique et un suivi de placette afin d'évaluer la dynamique végétale en place particulièrement sur le *Carex elata*. Ce suivi portera sur cinq ans.

- Contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau

Pour ce contrat mis en œuvre en 2020, il a été réalisé des ajustements afin de mieux canaliser le public (implantations de compléments de ganivelles) et de redensifier la fascine d'hélophytes par la réalisation de plantations. Des travaux de reprise des fascines et de confortement de la végétation ont été mis en œuvre en janvier 2022 par l'entreprise GECO Ingénierie pour un montant de 1788 € TTC. Ces travaux ont été intégralement financés par la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.

## LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

### Projet d'aménagement et de protection du gué du LEZ

Situé entre le domaine de Restinclières (Prades-le-Lez) et le Domaine de Saint Sauveur (Saint-Clément-de-Rivière), le site du gué du Lez est un milieu sensible compris dans le site Natura 2000 « Le Lez ».

Ce site est stratégique pour la reproduction du Chabot du Lez, dont les effectifs sont en forte diminution. Il attire un large public (50 000 personnes/an) ce qui génère des impacts sur les habitats naturels et sur les espèces :

- érosion des berges,
- dérangement de la faune et particulièrement du Chabot du Lez dont l'état de conservation est jugé mauvais,
- perturbation et dégradation des habitats du cours d'eau,

Afin de concilier la préservation des enjeux du site et la fréquentation par le grand public, il a été réalisé un aménagement de ce secteur.



Le projet est inscrit dans l'action GEH03 « Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau » du document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 « Le Lez ». Il a fait l'objet de concertation et est soutenu par les acteurs impliqués dans la gestion du site :

- Service de l'Etat (DDTM, DREAL)
- Office Français de la biodiversité (OFB)
- Agence de l'eau
- Collectivités territoriales (CCGPSL, 3M, communes)

Un projet cadré réglementairement qui a fait l'objet d'un dossier de déclaration Loi sur l'eau déposé auprès de la DDTM 34 et d'une évaluation des incidences Natura 2000.

Le projet visant à la :

- Mise en défens des habitats sensibles à des fins conservatoires en fermant les accès au site,
- Déviation de la Passa Meridia® départemental tout en améliorant le franchissement du Lez pour le public,
- Restauration des zones de berges dégradées par des opérations de plantation,
- Protection du radier du gué du Lez par des actions de mise en défens
- Sensibilisation du visiteur aux enjeux environnementaux

La maîtrise d'ouvrage du projet a été menée par le Département de l'Hérault et les travaux ont été réalisés par le groupement Dynamique environnement / SERPE / Charly serrurerie.

Les travaux se sont étalés sur une période de 14 semaines selon le déroulé suivant :

- Libération des emprises / Abattage / Débroussaillage / Débardage,
- Réalisation des cheminements sur ponton bois, battage des pieux et mise en place des structures bois,
- Mise en place de la passerelle métallique et des passerelles bois.
- Pose des platelages bois



**Abattage / Débroussaillage**



**Battage des pieux**



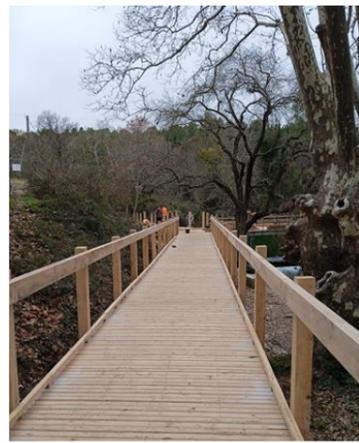
**Construction des structures**



**Pose de la passerelle**



**Pose des platelages bois**



**Pose des platelages bois**

Le cout total des travaux a été de 410 475 € HT soit 492 570 € TTC, soit :

- 33 845 € HT pour les travaux préparatoires
- 361 070 € HT pour le cheminement sur platelage bois et la passerelle
- 7560 € HT pour les travaux de mise en défens et de végétalisation
- 8000 € HT pour la mise en place de la signalétique (panneaux directionnels, consignes pour la sécurité et la conservation du milieu naturel, panneaux d'interprétation pour la sensibilisation du grand public)

Ces travaux finalisés fin décembre 2022 ont été financés par le FEDER 60 %, le Département 28,5 %, Montpellier Méditerranée Métropole 10 % et l'Agence de l'Eau 1,5 %.

## SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

### Suivi de Chabot du Lez

Il a été effectué en 2022 un suivi « allégé - protocole statistique utilisant un cadre à projection prospecté par l'électricité (CAPPPE) » des populations de Chabot du Lez sur trois stations (source du Lez, gué du Lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez) des populations de Chabot du lez sur trois stations (source du Lez, gué du Lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez)

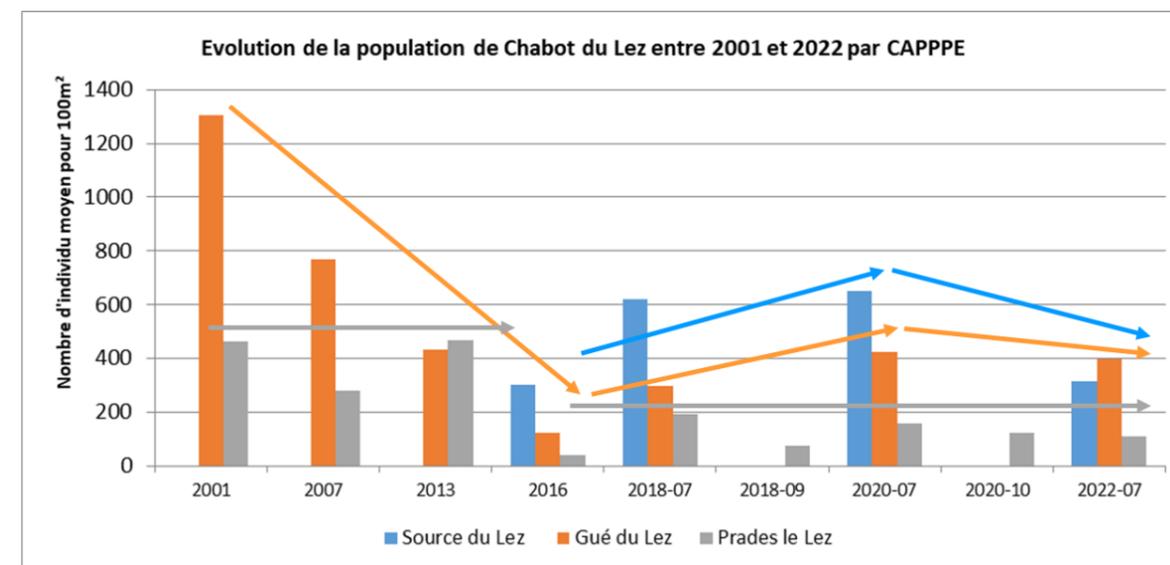
Les actions suivantes ont été réalisées :

- cartographie des habitats à l'échelle des stations de suivi (Protocole IAM),
- inventaire statistique (Protocole CAPPPE)

La maîtrise d'ouvrage de ce suivi a été menée par l'EPTB Lez qui a fait appel au bureau d'étude Aquascop

Ce suivi d'un montant 16 500 € TTC a été financé à hauteur de 100% selon la répartition suivante : 10 395 € (FEADER) et 6105 € (Etat).

Les données issues du suivi 2022 sont synthétisées dans le graphique suivant :



Ce graphique met en évidence les points suivants :

- Année 2016 : situation critique, mais résultats encourageants à la source du Lez
- Année 2018 : nette augmentation des densités dans les 3 stations
- Année 2020 : légère augmentation des densités dans les 3 stations
- Année 2022 : légère diminution des densités dans les 3 stations par rapport à 2020 et 2018 pour la station Source

Les résultats de 2022 indiquent une stabilité ou une diminution des densités de chabot observés sur les trois stations de suivis en 2018 et/ou en 2020. Néanmoins, ces densités restent supérieures à celles de 2016.

On note plus particulièrement, une densité de 3,1 chabot/m<sup>2</sup> (par CAPPPE) à la Source du Lez contre 6,5 chabot/m<sup>2</sup> en 2020. Même si ces densités sont élevées et confirment le potentiel d'habitat du linéaire ré-ennoyé par le débit réservé et justifient les actions entreprises dans ce secteur ; cette diminution d'un facteur 2 est à surveiller.

La station du Gué du Lez présente des densités de chabots stables autour de 4 chabot/m<sup>2</sup> par CAPPPE), avec notamment une dominance des jeunes cohortes témoignant d'un fort potentiel de reproduction dans cette station.

Toutefois, les densités mesurées en 2022, restent inférieures à celles mesurées au Gué du Lez et en aval de l'ancienne STEP de Prades jusqu'en 2013.

Les diminutions de densités de Chabots s'expliquent en partie par une perte d'attractivité des habitats provoquée par :

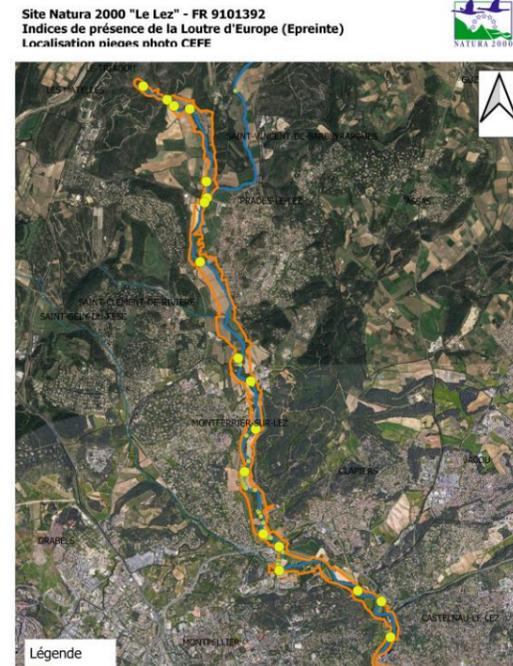
- la présence de végétation aquatique envahissante (hydrophytes et algues filamenteuses),
- des apports en nutriments notamment via le Lirou,
- une hydrologie plus sèche avec une raréfaction des crues annuelles,
- une morphologie du lit encore très aménagée,
- la fréquentation du public dans le lit en eau sur les premiers kilomètres.

## Suivi de la Loutre d'Europe

La collecte des indices de présence de la Loutre d'Europe sur le Lez s'est poursuivie en 2022, permettant de mieux définir l'aire de répartition de l'espèce sur le Lez. Ce travail a permis de détecter sa présence dans la partie aval du site Natura 2000. Ce suivi a également permis d'identifier la présence de l'espèce dans le centre et en aval de Montpellier (Hôtel de région, deuxième écluse).

En 2022, l'EPTB Lez s'est également investi dans un projet porté par le CEFE/CNRS visant à améliorer les connaissances de l'espèce sur le périmètre du site Natura 2000 « Le Lez ». Pour ce faire il a été mis en place un maillage de 19 pièges photo. Ce dispositif a permis de collecter des images de la Loutre en différents points du site (RD145, Prades le Lez, Moulin de Sijas...).

Il constitue une étape préalable à un projet de recherche appliquée qui sera mené en 2023.



Carte de localisation des pièges photo

## PERSPECTIVES 2023

### L'ANIMATION

En 2023, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

- Appui technique à l'étude de maîtrise d'œuvre pour la définition du projet de mise en valeur de la source du Lez
- Etude chiro
- Finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site
- Animation pour la signature de chartes Natura 2000.

### LES PROJETS D'ACTIONS NON CONTRACTUELLES

#### Mise en valeur et valorisation de la source du Lez

Site emblématique du fleuve du même nom, la source du Lez a été profondément transformée et anthropisée depuis le 18ème siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable. Situé au

nord de Montpellier, ce site à forte valeur environnementale est également très fréquenté par le grand public. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent annuellement la source du Lez qui présente des enjeux de biodiversité exceptionnelle notamment du fait de la présence du chabot du Lez, espèce endémique de ce cours d'eau.

Historiquement, ce site a été dégradé par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité identifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation et conservation du patrimoine vivant.

Le projet concerne la zone humide située en aval immédiat de la source du Lez. Cette dernière présente une fonctionnalité et un état de conservation dégradé du fait de son anthropisation (construction d'habitation, jardin en contact direct avec la zone humide, aménagement pour l'exploitation de l'eau potable) et de sa fréquentation (piétinement / érosion, dérangement et dégradation de la faune et la flore)

Le projet vise à :

- démanteler des aménagements et bâtis obsolètes (maison, jardin, clôtures, anciens réseaux) et remise en état du site ;
- éliminer les espèces indésirables ou invasives (Ailante, Robinier, Pyracantha...) ;
- restaurer la zone humide de la source avec création d'un bras secondaire alimenté par surverse en période de hautes eaux ;
- protéger et mettre en valeur la source et ses habitats connexes avec l'aménagement d'une aire d'information, et d'un belvédère d'observation ;
- élaborer des équipements d'interprétation et d'information : espace d'information ouvert dédié à la sensibilisation autour des thèmes de la biodiversité du Lez, du cycle naturel et domestique de l'eau...).



Vue sur les bâtis obsolètes

Le montant estimatif de l'opération est estimé à 468 000 € TTC selon la répartition suivante :

- Étude de maîtrise d'œuvre : 54 000 € TTC
- Travaux de restauration et d'aménagement : 414 000 € TTC

Le calendrier de réalisation

- Étude de maîtrise d'œuvre : 2023
- Travaux : 202/202

En 2023, le travail d'accompagnement du maître d'ouvrage portera sur le dépôt des dossiers de financements (FEDER et Fonds vert) et sur le lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre.

### SUIVI ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

#### Finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site

Le travail initié durant l'animation 2019 sera finalisé en 2023. La finalisation de la phase de terrain permettra de réaliser une cartographie servant d'outil d'aide à la gestion et d'effectuer une « photographie à l'instant » de l'état de conservation des ripisylves qui constituent les habitats dominant du site Natura 2000 « Le Lez ».

## Etude pour l'inventaire et l'amélioration des connaissances sur les populations de chiroptères du site Natura 2000 « Le Lez »

Le Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 «Le Lez» constitue le document de référence pour la gestion du site. Lors de sa rédaction aucun diagnostic n'a porté sur les chiroptères, malgré des données bibliographiques attestant de la présence d'espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat.

Néanmoins, la fiche action SC 06 « Améliorer et compléter les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à effectuer un inventaire des chiroptères du site. Cette fiche action précise la nécessité de connaître la répartition des espèces sur l'ensemble du site, connaître l'état de conservation de ces espèces, identifier les menaces potentielles et mettre en relation les populations d'espèces d'intérêt communautaire avec l'état de conservation des habitats.

Bien que trois espèces de chiroptères soient inscrites au FSD du site, les connaissances sur ce groupe sont encore partielles à l'échelle de la ZSC. Lors de l'élaboration du DOCOB le diagnostic écologique du site n'a pas ciblé les chiroptères et aucune étude n'a été réalisée à ce jour à l'échelle du site Natura 2000.

Hors les données disponibles issues de la bibliographie et les habitats du site laissent présager un potentiel important concernant l'accueil de populations de chauves-souris.

En conséquence il est envisagé de mener une étude afin d'évaluer l'état de conservation des trois espèces à enjeux inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats :

- Le petit rhinolophe (*Rhinolophus hiposideros*)
- Le minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*)
- Le murin de Capaccini (*Myotis capaccini*)

Plus largement, l'étude visera également à mieux connaître les autres espèces de chiroptères potentiellement présentes sur le site :

- Le grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Le petit murin (*Myotis Blythii*)
- La noctule de leisler (*Nyctalus leisleri*)
- Le grand murin (*Myotis myotis*)
- Le murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
- Le murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)
- La sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
- Le Vespère de savi (*Hypsugo savii*)
- La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- La Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)
- La Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
- L'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)
- La Pipistrelle de kulh (*Pipistrellus kuhlii*)

L'étude visera donc à :

- mettre à jour l'inventaire des espèces de chiroptères présentes en ciblant prioritairement les espèces de l'annexe II de la Directive Habitat,
- évaluer leur état de conservation,
- identifier les potentielles colonies présentes dans le site et à proximité immédiate du site,

- inventorier les gîtes potentiels,
- identifier les menaces et définir les pistes d'actions à mettre en place dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

La zone d'étude concerne l'ensemble du périmètre du site Natura 2000 soit une surface de 239 ha pour un linéaire de 14 km. Les ouvrages bâtis situés à proximité immédiate du site seront également à considérer.

Le montant prévisionnel de cette étude est de 16 000 € TTC.

## Projet de recherche appliqué sur la Loutre d'Europe

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, l'EPTB Lez est investi dans le projet OtterConnect porté par le CEFE/CNRS. Ce projet a pour objectif de fournir un cadre opérationnel pour évaluer la connectivité socio-écologique des petits carnivores qui influencent la dynamique des écosystèmes et fournissent de nombreux services écosystémiques. Le travail menée en 2023 portera sur la loutre d'Europe (*Lutra lutra*), espèce parapluie et indicatrice des infrastructures vertes et bleues.

L'étude visera à évaluer la connectivité écologique du Lez pour la Loutre et à définir les perceptions et représentations de la biodiversité pour les usagers du Lez.

Elle sera menée selon deux axes :

**Axe 1 - Amélioration de la connectivité.** Le caractère semi-aquatique de la loutre la rend sensible à la fragmentation à la fois des milieux aquatiques et terrestres. Le mauvais état des milieux aquatiques et l'intensification des infrastructures routières sont des freins à la recolonisation en créant une rupture dans les continuités écologiques et limitant la dispersion de l'espèce. C'est d'ailleurs l'une des espèces à cohérence nationale au titre de la Trame Verte et Bleue. Afin d'accompagner le retour de la Loutre, il est nécessaire de préserver et de restaurer l'habitat de l'espèce. Dans cet axe il sera quantifié la connectivité écologique avec la perspective de faire des propositions concrètes de gestion telles que de préserver les habitats aquatiques et les zones humides associés au Lez (annexes hydrauliques, ripisylves), et/ou la restauration des habitats (ripisylves, bras) favorables à l'espèce.

Pour évaluer la présence de l'espèce, il sera adopté deux approches d'échantillonnage complémentaires. Les coûts financiers, humains et logistiques des deux méthodes seront comparés dans la perspective de mettre en place un suivi à long terme de l'espèce.

Premièrement, seront recherchés les signes de présence (épreintes, traces) selon le protocole standardisé du PNA et des pièges photographiques seront installés aux endroits où l'espèce sera détectée pour confirmer sa présence et récolter des informations telles que l'âge.

Deuxièmement, la méthode récente de l'ADN environnemental et du « barcoding » sera utilisée pour détecter la présence de l'espèce. Cinq sites seront choisis le long du Lez, deux échantillons d'eau et/ou sédiments seront prélevés par site, et 4 à 6 répliquas analysés par PCR au laboratoire.

Les données récoltées selon les deux protocoles seront analysées grâce à une approche statistique qui permet de prendre en compte les faux positifs et faux négatifs.



Vue d'un piège photo

Axe 2 - Perception et représentation de la biodiversité. Dans cet axe, nous proposons d'appréhender les relations entre les acteurs du Lez et la loutre et de répondre aux questions suivantes : comment les usagers du Lez, plus particulièrement ceux qui pratiquent la pêche et le canoë-kayak, interagissent-ils avec ces animaux et comment les perçoivent-ils ? Quelles interactions existe-t-il avec leurs préoccupations et pratiques ? Comment appréhendent-ils les enjeux de protection de cette espèce ? La focalisation sur ces créatures emblématiques pourrait-elle constituer un levier qui leur permette de mieux s'approprier les problématiques de gestion environnementale et participer à leur mise en œuvre ?

Pour étudier les perceptions et représentations, seront conduits 20 entretiens semi-directifs auprès des acteurs de la pêche sur le Lez et auprès des pratiquants du canoë-kayak. Une autre composante de cet axe consistera à explorer l'utilisation des photos et vidéos récoltées dans un but pédagogique (via des interventions dans les écoles) et de communication sur le projet au grand public (via les réseaux sociaux de la ville, de la métropole, du CEFE, du CNRS et des membres du projet).

L'ensemble de ce projet, financé par la Métropole de Montpellier, le CEFE/CNRS et la fondation du zoo de Beauval sera mené durant le second semestre 2023.

**SITE D'IMPORTANCE  
COMMUNAUTAIRE**

**« LE LEZ » - FR 9101392**

\*\*\*\*\*

**Rapport d'activités  
Animation 2022**

\*\*\*\*\*

**Coordination et rédaction :  
EPTB Lez**

